

# Crise de la communication ou triomphe des systèmes d'information?

Autor(en): **Laulan, Anne-Marie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **72 (2014)**

Heft 3

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-823258>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CRISE DE LA COMMUNICATION OU TRIOMPHE DES SYSTÈMES D'INFORMATION?

ANNE-MARIE LAULAN  
Université Montaigne Bordeaux 3  
amlaulan@orange.fr

> Cet article entend répondre à la prétendue « crise de communication » qui traverserait la société occidentale. Pour ce faire, il retrace l'évolution des outils de communication, des instances délivrant l'information et les interprétations en réponse données par la société ou le groupe destinataire. En regard de la crise actuelle qui secoue les flux économiques et le fonctionnement des Etats, la communication se heurte à des réactions et à des résistances de la société civile.

Mots-clés: Crise économique, information, communication, mondialisation.

«Notre conviction reste entière que libre ou dirigée,  
la publicité prendra par tous pays vie et vigueur le jour où  
les hommes auront pu établir une économie normale»  
*La publicité*, Que Sais-je, n°274, 1947

Cette citation de l'immédiat après la seconde guerre mondiale incite à réflexion sur la fonction de communication en période de crise économique, ce qui est le cas de nos jours. Étymologiquement, le mot crise désigne un épisode aigu, mais à durée limitée. Quant l'actualité entraîna la dissolution du Parlement (sous J. Chirac par ex.) on accusa Alain Juppé, alors Premier Ministre, de n'avoir pas su communiquer. Ce terme confond souvent la dimension publicitaire, informationnelle, ou de propagande avec des intérêts marchands et, ou idéologiques. À l'origine (en bas latin) il évoquait la rencontre, voire la fusion. Pour savoir de quoi et de qui l'on parle, nous allons distinguer les rôles respectifs mais concomitants des outils de communication, des instances délivrant l'information et les interprétations en réponse données par la société ou le groupe destinataire.

Le XX<sup>e</sup> siècle, marqué par deux guerres mondiales, les décolonisations, puis la mondialisation de l'économie s'achève à l'aube d'une «quatrième révolution industrielle»: l'ère du numérique. Les bornes du calendrier ne peuvent donc rendre compte des mouvements sociétaux, des inventions technologiques ni du rôle des Politiques tant les facteurs s'entremêlent sans nul souci de datation. L'hypothèse majeure est celle de conjonctions, étalées dans l'espace-temps, de forces différentes tels les flux économiques, la régulation étatique,

les nouveautés technologiques, qui suscitent les réactions ou les résistances de la société civile. Chacun de ces éléments connaît une temporalité différente, une visibilité ou un affichage très variable.

L'univers professionnel de l'information et des nombreux métiers qui s'y rattachent (ainsi que les Associations et syndicats) se montre extrêmement vigilant. Le Conseil de l'Europe édite des Chartes, l'organisation internationale de la francophonie des Guides en période électorale, des avocats se spécialisent en Droit de l'information. La littérature est abondante sur ces thèmes, ce qui prouverait s'il était besoin que le Quatrième pouvoir est sous le regard des trois autres.

## 1. INFORMATION VERSUS COMMUNICATION

À chaque époque, pour chaque type d'outil technique, se joue une lutte complexe entre l'importance stratégique de l'information en tant qu'accès aux données et l'exigence éthique d'une communication partagée, d'une information retravaillée parce que approprié, décodée par l'utilisateur final. Les outils sont souvent les mêmes pour les différents acteurs. L'État, les dirigeants d'entreprise, les partisans, les militants recourent pratiquement aux principaux grands moyens de diffusion, mais les conditions de diffusion diffèrent selon les acteurs concernés: moins de puissance, moins de luxe, moindre coût, qualité moyenne, diffusion de proximité pour la communication. Elle s'avère pourtant souvent plus efficace comme l'ont révélés naguère les travaux de P. Lazarsfeld ou plus récemment l'échec d'une candidature à l'Élysée en dépit des comptes de campagne gigantesques d'un puissant parti politique.

La rivalité production et puissance de diffusion du côté Information, opposition à réceptivité et fluidité de circulation du côté communication traverse un siècle pas encore mondialisé; elle fut l'objet de controverses théoriques durables entre l'École de Francfort et les chercheurs californiens de Palo Alto. Force est de constater que les changements apportés par le numérique et la convergence des médias déplacent la polémique. Il en va tout autrement de nos jours, avec l'inflation des Big data et le pilotage par des systèmes automatisés de domaines aussi divers que la finance, la santé, l'éducation, la circulation automobile assistées par ordinateur.

## 2. LE TRIOMPHE DE LA COMMUNICATION

Le terme «information», dans les années 1905, tout comme celui d'«instruction» employé pour le ministère responsable de la scolarisation désigne l'apport labellisé et contrôlé par l'État (et, ou le patronat) des textes officiels, directives, fonctionnement hiérarchique ou judiciaire. Le juge d'instruction, tout comme le journaliste, obéit à un code déontologique. De même, les cadres de l'État ou de l'armée sont soumis à un devoir de réserve, voire de secret. Il en va ainsi dans le secteur de la recherche, de l'entreprise, du marché concurrentiel. Très longtemps liée à la volonté de conserver le pouvoir, y compris financier, cette valeur attachée à l'information, ce prix attaché à l'information secrète, réservée aux initiés, diffusée partiellement, se trouve renforcée et généralisée du fait de l'économie libérale; l'accès de tous à l'information est d'abord «confisqué», puis fortement ralenti par le pouvoir associé au monde de l'entreprise qui contrôle la presse; ce qui ne manque pas de susciter des réactions antagonistes au début du 20<sup>e</sup> siècle. On observe alors une démarche communicationnelle soutenue par la franc-maçonnerie et le saint simonisme: l'enseignement est laïcisé, l'ins-

truction continue pour adultes facilitée, les hôpitaux sécularisés. Les journaux d'opinion se multiplient, reprenant la tradition des spectacles de cabaret tandis que se multiplient les caricaturistes et les chansonniers. Peintres et écrivains, tout comme les publicitaires, investissent le domaine jusqu'alors réservé de l'accès à l'information. Dans cet élan général de démarche critique et de dénonciation, reprenant l'exemple de Zola, ou de Toulouse-Lautrec par exemple, on voit surgir, attisés par la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, de grands élans démocratiques: Jean Jaurès puis Georges Clémenceau fondent de nouveaux organes de presse. Dans l'impossibilité de contrôler la profusion des journaux, l'État alors tente de reprendre le contrôle de la diffusion en règlementant étroitement l'autorisation des ondes de radiodiffusion; l'ORTF régira le monde des médias jusque en 1970, jusqu'à ce que se multiplient les stations de radio «libres» et qu'éclatent les «chaînes» de télévision. Miser sur la communication et la médiatisation ne relève pas exclusivement des mouvements sociaux, les grands investisseurs y voient aussi les profits possibles. Très vite, dans les années trente, les cinéastes entrent à leur tour dans l'arène de l'engagement «révolutionnaire» (Buñuel avec *Guernica* par ex.) où le réalisateur russe du *Cuirassé Potemkine*.

À la Libération la France pratique une épuration sévère (allant jusqu'à la suppression) des groupes de presse accusés de collaboration sous le régime de Vichy. Les formes plus «modernes» de communication (l'image, puis l'audiovisuel, plus tard la vidéo) deviennent des armes pour la liberté d'accès à la connaissance, l'égalité des citoyens. De grands espoirs (de grandes utopies?) fleurissent dès les années soixante avec l'explosion des radios libres puis du magnétoscope dont on espérait qu'il briserait la pesanteur des «chaînes» de télévision et des grosses productions hollywoodiennes. Si la caméra super huit et les transistors ont en effet joué un rôle mobilisateur lors des grandes grèves (*Lorraine cœur d'acier*) de 1970, force est de constater que ces moyens mobiles de communication ont rétrogradé en notre pays vers un statut d'art moyen comme les qualifiait Pierre Bourdieu. Sous d'autres continents, il en va tout autrement; si la presse demeure lue seulement par l'élite (information), la population écoute la radio (communication) et tous ensemble commencent aux grands Événements grâce aux retransmissions télévisées.

L'échec cuisant du Plan câble (florissant chez nos voisins belge) illustre s'il était besoin la complexité de la demande sociale. Les explosions technologiques sont souvent de courte durée; l'exemple de la télécopie, rapidement désuète alors que la photocopie demeure très présente, la ruine des officines de location de vidéos, la suppression officielle du Minitel. La liste serait longue de ces éphémères outils; elle aiderait pourtant à comprendre la leçon des usages à laquelle nous convie Jacques Perriault. Et contrairement aux théories un peu trop primaires, l'alliance du pouvoir et de l'industrie ne suffit pas à garantir pas la stabilité du marché de l'information!

La demande de communication va croissant dans toutes les catégories sociales, générationnelles, hommes/femmes confondus. Ces deux tendances l'une de contrôle, l'autre de volonté de partage traversent les deux tiers du siècle précédent. Dans chaque cas, les technologies successivement qualifiées de «nouvelles» (photo, radio, publicité, audiovisuel) sont à part égales utilisées soit à des fins d'assujettissement ou de contrôle (certains dénoncent alors l'aliénation «de masse») soit comme armes pour la libération (militaire, civique) comme on a pu le constater lors des mouvements pour l'Indépendance hors Europe ou le retour à la démocratie en notre propre continent.

### 3. LE TOURNANT DE LA MONDIALISATION APRES 1970

D'abord phénomène économique, lié à l'Industrie et à la Finance, la mondialisation gagne à peu près tous les secteurs de l'activité humaine. Les facilités de transport, l'attrait des migrations choisies, les avantages de la délocalisation se nourrissent des facilités nouvelles offertes par les technologies; la France (souvent en retard ou en retrait) attendra 1974 pour vraiment généraliser l'usage domestique du téléphone. La distance géographique ou culturelle se trouve atténuée par l'envoi de photos ou de films enregistrés par des caméras légères et faciles d'emploi à quoi s'ajoutent les enregistrements vidéos «fait maison» qui sont autant de «dons et contre dons». Mais corrélativement s'essouffle la presse nationale, se ferment les kiosques, les librairies, les bibliothèques et dans le même temps s'instaure le travail «pendulaire» avec moins de présence au bureau grâce au télétravail. De fortes disparités s'observent dans la circulation de l'information stratégique (au sein des entreprises) selon qu'elles sont de culture asiatique, fortement communautaire, ou de type anglo-saxon, fortement individualiste et innovant. La France à l'époque de ces grandes enquêtes internationales (G. Hofstede, P d'Iribarne) se situe dans le groupe des pays latins européens moyennement innovants (ou prudemment classiques). Mais le Nouveau Monde, surtout dans la région de la Californie, surtout parmi les jeunes blancs appartenant à la classe aisée induit des mouvements de révolte communicationnelle, épris de liberté, de transgression: très rapidement, cette jeunesse dorée s'empare des possibilités de contournement des normes, règles, secteurs réservés qu'offre l'internet à ses tout débuts. Cette révolte rencontre celles du vieux continent, plus politiques, plus liées aux rapports de classe (en Allemagne aussi). Les Européens, occupés à renvoyer les soixante-huitards à leurs études ne percevront pas les prouesses permises par la Toile (network). Cette myopie induira par défaut la main mise d'une société privée américaine (ICANN) sur la gouvernance de l'internet (encore de nos jours) et la confiscation de cette démarche libertaire par ces forces du marché auxquelles les fondateurs prétendaient échapper. Fin de l'utopie communicationnelle.

Dans les années quatre-vingt, l'attention portée par l'UNESCO pour une plus démocratique gestion de l'information (scientifique, industrielle et journalistique), entraînera le départ hors institution (et sans plus de contribution financière) des États-Unis, de la Grande Bretagne, d'Israël... pour plusieurs années. Crise grave, qui se reproduira quelques années plus tard à propos de la Convention pour le droit à la diversité de l'expression culturelle, combattue et donc pas ratifiée par à peu près les mêmes États. À l'aube du 21ème siècle, les outils technologiques ont changé, les multinationales éclipsent les nations, la maîtrise de l'information (via les satellites) remplace tous les Intelligence services et met au chômage une grande partie des professionnels de gestion.

La non communication serait-elle le lot tragique de l'humaine condition? Avec le renouveau des rêves d'Empire en bien des parties du monde et le recours quasi permanent aux connexions mécaniques (M to M), l'Homme, pris dans ces faisceaux de causalités objectives et d'algorithmes mathématiques n'est plus ni coupable ni responsable, mais simplifié, objectif, robotisé. Tel s'affirme le triomphe actuel du pilotage par les seuls systèmes d'information.

Ce n'est donc pas une crise de la communication, mais une mutation de la société occidentale qui se profile à notre porte.